



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils d'administration

Question écrite n° 106743

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la représentation féminine dans les entreprises françaises ainsi que dans les conseils d'administration des grandes sociétés. Selon les conclusions d'une étude récente relative à la présence des femmes dans les instances dirigeantes de 300 grandes entreprises européennes où il apparaît que sur les vingt-quatre derniers mois la part de femmes n'a connu qu'une progression de 0,5 %. Le seuil actuel de sièges dévolus aux femmes serait à peine de 9 % des sièges au total. Si la loi votée le 23 février 2006, très favorable à la représentation féminine dans les entreprises dans les postes de direction et d'administration, ambitionne de porter ce pourcentage à 20 % en 2010, au rythme actuel l'objectif semble difficile à atteindre. Il lui demande quelles mesures complémentaires elle envisage de prendre pour atteindre les résultats fixés à l'horizon 2010, et plus généralement visant à rétablir l'équité en termes de priorité dans le monde économique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106743

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10487